

A FRATELLANZA ASSOCIATION

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2021

Comptes	Libellés	MONTANTS
<u>CHARGES</u>		
	<i>Fournitures de consommables</i>	<u>38 520</u>
606110	ELECTRICITE	8 110
606120	EAU	1 690
606200	BLE D'OR - PAIN	12 080
606300	FOURNITURES ENTRETIEN /PETIT EQUIPEMENT	8 790
606400	FOURNITURES DE BUREAU	6 610
606500	ACHATS CIGARETTES	1 240
	<i>Services Extérieurs</i>	<u>33 940</u>
615200	ENTRETIEN ET REPARATIONS DIVERSES	1 400
615510	ENTRETIEN MENAGE	5 100
615700	BLANCHISSERIE	6 890
616100	ASSURANCE	5 700
622600	HONORAIRES COMPTABLE	5 180
622600	HONORAIRES CAC	3 600
623800	DONS SECOURS	100
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 280
625700	MISSION RECEPTION	1 050
626000	FRAIS POSTAUX	390
626200	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 890
627000	FRAIS BANCAIRES	360
	<i>Impôts et taxes</i>	<u>3 800</u>
633300	PART.EMPL.FORM.PROF.CONTINUE	3 800
635120	TAXEX FONCIERES	550
	<i>Charges de personnel</i>	<u>226 250</u>
641100	SALAIRES ET APPOINTEMENTS	160 600
641100	PRIME	4 000
641200	CONGES PAYES	16 600
645100	URSSAF COTISATIONS PATRONALES	25 500
645320	HUMANIS COTISATIONS PATRONALES	7 160
645000	PREVOYANCE HUMANIS	3 260
645350	MUTUELLE FAM CORSE	1 475
645400	POLE EMPLOI	6 730
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	925
	<i>Charges exceptionnelles</i>	<u>1 100</u>
661160	INTERETS SUR EMPRUNT	1 100
	<i>Dotations aux amortissements</i>	<u>43 390</u>
681120	IMMOBILISATIONS	43 390
	TOTAL DES CHARGES	347 000

Comptes	Libellés	MONTANTS
<u>PRODUITS</u>		
	<i>Prestations & services</i>	<u>3 600</u>
706100	LOYER MAISON TOGA	3 600
	<i>Subventions d'exploitation</i>	<u>339 600</u>
740000	SUBVENTION MAIRE DE BASTIA CCAS	7 000
	SUBVENTION C.A.F.	5 000
	SUBVENTION Direction Départementales DDCSPP	25 000
	SUBVENTION Direction Départementales DDCSPP	220 000
	SUBVENTION CPAM	5 000
	SUBVENTION MAIRIE BASTIA	5 000

	SUBVENTION MAIRIE VILLE PIETRA BUGNO	800
	SUBVENTION DDCSPP - ALT	7 000
	SUBVENTION DDCSPP - ACCOMPAGNEMENT	4 800
	SUBVENTION DDCSPP - AIDE ALIMENTAIRE	10 000
	SUBVENTION – CDC accueil de nuit	15 000
	SUBVENTION – CDC aide alimentaire	10 000
	SUBVENTION DDCSPP	25 000
	<u>Autres produits de gestion courante</u>	3 800
756000	COTISATIONS DES MEMBRES	500
758500	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 300
	TOTAL DES PRODUITS	347 000
	RESULTAT PREVISIONNEL	0

AFRATELLANZA

Boutique de la Solidarité
13 Rue Luce de Casanunca
20200 - BASTIA
Tél : 04.95.58.84.87
Siret : 404 193 625 00021

**Convention relative au financement de l'Accueil de nuit
géré par l'association A Fratellanza
sur la commune de Bastia
Exercice 2021**

Entre les soussignés

La Collectivité de Corse représentée par le Président du Conseil Exécutif de Corse,
M. Gilles SIMEONI

D'une part,

Et

L'association A Fratellanza, située 13 rue Luce de Casabianca, 20200 BASTIA,
N° SIRET 404 193 625 00021, représentée par son président, M. Eugène GUIDONI

D'autre part,

VU l'article L. 345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles relatif aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale,

VU le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) de la Haute-Corse 2016-2022,

VU la délibération n° 21/ AC de l'Assemblée de Corse du 2021 approuvant le projet de convention relatif au financement de l'Accueil de nuit géré par l'association A Fratellanza sur la commune de Bastia pour l'exercice 2021,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles la Collectivité de Corse alloue un financement pour le fonctionnement de l'Accueil de nuit géré par l'association A Fratellanza sur la commune de Bastia.

Article 2 : Missions de l'Accueil de nuit

L'Accueil de nuit, géré par l'association A Fratellanza, est un lieu de repos, d'abri et d'hébergement. La principale mission de ce centre est d'accueillir en extrême urgence et mettre à l'abri des personnes sans domicile fixe ou en détresse, il n'a toutefois pas vocation à offrir une solution durable d'hébergement.

L'accueil de nuit doit être ouvert tous les jours de la semaine, de 17h à 7h.

Un accompagnement social, réalisé par une équipe pluridisciplinaire, doit être mis en œuvre par l'Accueil de nuit pour toutes les personnes accueillies. Au-delà de l'hébergement en urgence, il s'agit d'évaluer la situation et les besoins des personnes en vue d'une orientation vers une structure adaptée.

L'accueil de nuit s'adresse aux personnes non accompagnées d'enfants, qui ne disposent pas d'un toit. L'accueil des personnes se fera dans le cadre d'une prise en charge spécifique et adaptée à ce type de population.

L'accueil est inconditionnel, il s'agit d'un centre à bas seuil d'exigence.

Article 3 : Modalités de financement

La Collectivité de Corse alloue un financement de 15 000 euros, pour une année, à l'association A Fratellanza afin de couvrir une partie des charges de fonctionnement de l'Accueil de nuit, pour un maximum de 13 places d'hébergement d'urgence.

Le règlement s'effectuera de la manière suivante :

- 50 % du montant annuel seront versés lors de la signature de la convention, soit 7 500 euros ;
- Le solde sera réglé sur production d'un bilan financier visé par le comptable et approuvé par l'assemblée compétente, tel que prévu par les statuts de l'association, et d'un bilan d'activité (cf. article 4).

Dans l'hypothèse où le compte de résultat ferait apparaître un excédent ou un déficit, A Fratellanza présentera un rapport qui précisera :

- En cas d'excédent : les raisons de l'excédent et l'affectation du résultat. En fonction des raisons de l'excédent, la Collectivité de Corse se réserve le droit de diminuer le versement du solde à concurrence de l'excédent réalisé.
- En cas de déficit : la ou les mesure(s) qu'elle entendra mettre en œuvre pour un retour à l'équilibre des comptes.

Ces documents devront être adressés à M. le Président du Conseil Exécutif de Corse, en deux exemplaires originaux et dûment signés par les personnes habilitées à cet effet, avant le 30 juin 2022.

A Fratellanza s'engage à fournir à la Direction générale adjointe en charge des Affaires sociales et sanitaires, sur demande et à tout moment, tous les autres éléments nécessaires à l'évaluation de la prestation.

Article 4 : Evaluation

Les objectifs de cette démarche d'évaluation sont d'acquérir une connaissance précise du dispositif au niveau du territoire, de s'assurer du respect des droits des usagers, de mieux cerner l'évolution de leurs besoins, ainsi que de l'opportunité et de la bonne exécution des dépenses engagées.

Dans ce cadre, A Fratellanza s'engage à fournir un rapport d'activité annuel, au plus tard six mois après la fin de l'exercice concerné par la présente convention. Ce rapport devra comporter au minimum les éléments suivants :

- Présentation et analyse de l'activité générale de l'Accueil de nuit
- Données d'activité sur l'année : nombre de personnes accueillies, nombre de nuitées, nombre de nuitées moyen par usager, typologie du public, ...
- Présentation de l'organisation du service
- Descriptif des actions mises en œuvre pour l'intégration de l'Accueil de nuit dans un réseau partenarial avec les autres dispositifs d'insertion.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'exercice 2021.

Article 6 : Contrôle de la Collectivité

La Collectivité de Corse se réserve le droit d'exercer tout contrôle, sur pièces et sur place auprès d'A Fratellanza, qu'elle estimera utile dans le cadre de la présente convention.

A Fratellanza s'engage ainsi à mettre à disposition des services de la Collectivité de Corse tout document comptable, financier ou administratif, et à faciliter le contrôle de la structure et de l'activité réalisée.

Article 7 : Dénonciation de la convention

La présente convention prendra fin dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Dénonciation par un des signataires avant son terme en précisant les motifs ;
- Non-respect des termes de la présente convention

La résiliation prendra effet à l'expiration d'un délai de deux mois suivant la signification par lettre recommandée avec accusé de réception.

La convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties. Elle peut également être résiliée d'un commun accord entre les parties.

Avant la prise de décision, il est convenu d'un dialogue entre les parties sur la situation constatée, les voies et moyens pour y remédier.

Article 8 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention, à défaut d'accord amiable, fera l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bastia - Villa Montepiano, 20407 BASTIA CEDEX.

Bastia, le

Le Président
du Conseil Exécutif de Corse

Le Président
de l'association A Fratellanza

Ogni dumanda hè da indirizzà cù u formulariu tipu à - Toute demande doit être adressée selon la domiciliation de l'association :

Cismonti - Haute-Corse Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse Direction adjointe vie locale et services aux territoires Rond-point du Maréchal Leclerc - 20405 Bastia cedex 9	Pumonti - Corse-du-Sud Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse Direction adjointe vie locale et services aux territoires 22 cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio cedex 1
--	---

DICHJARAZIONI D'INTINZIONI DI DUMANDA D'AIUTU FINANZIARIU DÉCLARATION D'INTENTION DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Nomu di l'associu - Nom de l'association : A Fratellanza

N° siret : 1104 193 625 0021

Data d'immatriculazioni - Date d'immatriculation : _____

Codici - Code APE : _____

Numaru d'arrighjstramentu - N° d'enregistrement (uniquement pour les associations) : _____

Indirizzu di a sedi sociali - Adresse du siège social : 13 Rue de Luce de Casabianca 20100 Bastia

Tel. : 0495588487 Indirizzu elettroniku - courriel : _____

Attività principali - Activités principales : accueil de jour accueil de nuit

(oghjisti i statuti) (joindre copie des statuts en vigueur) _____

Numaru d'aderenti - Nombre d'adhérents : 25

Cumuna(i) o territoriu(ii) - Commune(s) ou territoire concerné(s) par le fonctionnement de l'association demandeuse
Haute-corse grand Bastia

Aggradimentu - Agrément : IÈ - OUI INNÒ - NON

Datu u - Délivré le : 01/10/2016 da - par : Prefecture de Haute-corse

Risposevuli ligali - Responsable légal : Signora - Madame Signore - Monsieur

Casata - Nom : Guidoni Nomu - Prénom : Eugene

Funzioni - Fonction : Président Tel. : 06 80 66 51 04 Indirizzu elettroniku - courriel : guidoni.eugene@wanadoo.fr

Cuntattu - Contact dossier : Signora - Madame Signore - Monsieur

Casata - Nom : MARCELLI Nomu - Prénom : Philippe

Funzioni - Fonction : chef service Tel. : 06 40 53 51 72 Indirizzu elettroniku - courriel : a.fratellanza@orange.fr

AMMINISTRAZIONI - ADMINISTRATION :

Composizioni di u scagnu è di u consigliu d'amministrazioni - Composition du bureau et du conseil d'administration

Conformément aux statuts et au procès-verbal de la dernière assemblée générale électorale. Par ailleurs, si un ou des membres du conseil d'administration est salarié ou prestataire de l'association, joindre tout document l'autorisant et expliquer à quel titre il en est membre : représentant du personnel, participation à titre consultatif...

	Funzioni Fonction	Casata Nom	Nomu Prénom	Profissioni Profession	Mandatu elettivu Mandat électif <input checked="" type="checkbox"/> IÈ - OUI <input checked="" type="checkbox"/> INNÒ - NON Si oui lequel
Scagnu - Bureau	President	Guichioni	Cyrene	Retraite	
	Secretari	Trimaldi	Brigitte	Retraite	
	Treppieri	Luccioni	Guidy	Retraite	
CA	President				
	Secretari				
	Treppieri				

Rimborsu di spesi - Remboursement de frais des membres du bureau et conseil d'administration :

IÈ - OUI INNÒ - NON altri - autres

Particulari - Précisions :

(aghjusta i ghjustificativi - joindre justificatif - PV d'AG, statuts.)

SALARIATI DI L'ASSOCIU - SALARIÉS DE L'ASSOCIATION :

Casata è Nomu Nom et Prénom	Impiegu Emploi occupé	Contrattu Type de contrat (CDI, CDD...)	Data di reclutamentu Date d'embauche
Fiori Justine	agent accueil	CDI	2000
Marques Florence	agent accueil	CDI	2018
Giulchielli Imogene	agent accueil	CDI	2010
Marcelli Philippe	chef de service	CDI	2018
Balgami Jean Pierre	veilleur	CDD	2024
Cerrutti Yves	veilleur	CDI	2017
Boulet Pascale	veilleurs	CDI	2017

INFRASTRUTTURE - INFRASTRUCTURE(S) UTILISÉE(S) :

Accupazioni di locali - Utilisation d'un local ou de locaux

Micca locali - Pas de local

Locali cuncimati - Identification du ou des locaux concernés : 11 B3 Rue de l'ucc de casabianca Bastia - arcua Hopital de Tozza

MUDALITÀ D'ACCUPAZIONI - MODALITÉS D'OCCUPATION :

Proprietariu - Propriétaire

Lucatariu - Locataire : cù affittu - avec bail senza affittu - sans bail

Di gratisi - Mise à disposition gracieuse

Incù cunvinzioni - Avec convention Senza cunvinzioni - Sans convention

Cette mise à disposition gracieuse donne-t-elle lieu à évaluation par le prêteur ? OUI NON Si OUI, faire figurer ce montant aux comptes 86 et 87 des budgets et comptes de résultat.

DUCUMENTI FINANZIARI - DOCUMENTS FINANCIERS :

Contu di risultatu - Compte de résultat

o - ou CdR + bilanci - Compte de résultat + bilan

A cuntabilità hè tinuta da - La comptabilité est tenue l'associu stessu - en interne da un pristatariu, quali hè - par un prestataire externe, lequel : NI NU

Hè ci un Commissariu à i conti - L'association dispose-t-elle d'un Commissaire aux comptes (associations percevant plus de 153 000 € de financements publics ou autres obligations légales ou statutaires) ? :

IÈ, quali hè - OUI, lequel Guidy dom INNÒ - NON

FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement :

aide aux fonctionnements.

Attività currenti - Activités courantes

Prughjettu spicificu - Projet spécifique

Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

*un afflu, pour éviter l'errance à l'accueil.
de nuit de 16H à 19H30.*

*le but étant de continuer le bon social.
en créant des temps fort avec les accueillés
pendant la période de 16H à 19H.*

Cumuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés :

Bastia.

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée :

15000 euros.

Parti riservatu à a Cullittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :

Dumanda curata da - Demande prise en charge par :

Data - Date :

Casu mai, cumitatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du :

FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement :

fonctionnement.

Attività currenti - Activités courantes

Prughjettu spicificu - Projet spécifique

Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

Cumuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés :

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée :

Parti riservatu à a Cullittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :

Dumanda curata da - Demande prise en charge par :

Data - Date :

Casu mai, cumitatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du :

FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement :

Attività currenti - Activités courantes

Prughjettu spicificu - Projet spécifique

Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

Cumuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés :

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée :

Parti riservata à a Cullittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :

Dumanda curata da - Demande prise en charge par :

Data - Date :

Casu mai, cumitatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du :

PEZZI CHÌ ACCORRINI PÀ L'ANALISI - PIÈCES NÉCESSAIRES À L'ANALYSE :

- Formulariu di dichjarazioni d'intinzioni - Formulaire de déclaration d'intention ;
- Copia di u strattu di u Ghjurnali Ufficiali di a Ripublica chì porta dichjarazioni di a ciazioni di l'associu - Copie de l'extrait du Journal Officiel de la République portant déclaration de constitution de l'association ;
- Statuti, in vigori è firmati, di l'associu - Statuts de l'association en vigueur signés ;
- Ricivuta di dichjarazioni di ciazioni in Prifittura - Récépissé de déclaration de création en Préfecture ;
- Ultima ricivuta di dichjarazioni di mudificazioni di l'associu in Prifittura (sedi, titulu, ughjettu, scagnu...) - Dernier récépissé de déclaration de modification de l'association en Préfecture (siège, titre, objet, bureau...) ;
- Copia di u decretu di dichjarazioni d'utilità publica pà l'associu concirnati - Copie du décret de déclaration d'utilité publique pour les associations concernées ;
- Prucessu verbali di l'ultima assemblea elettiva in cunfurmità cù i statuti - Procès-verbal de la dernière assemblée électorale conforme aux dispositions prévues par les statuts ;
- Attestazioni di l'Amministrazioni fiscali chì indetta a situazioni pracisa di l'associu in quantu à l'impositu nantu à i sucità è à a TVA sicundu u tipu d'attività soi - Attestation de l'Administration fiscale précisant la situation de l'association vis-à-vis de l'impôt sur les sociétés et de la TVA selon type d'activités menées ;
- Attestazioni di l'associu cunfirmendu ch'ellu hè à ghjornu di i so obligazioni fiscali è sociali - Attestation confirmant être à jour des obligations fiscales et sociales ;
- Aggradimenti s'edda accorri - Agréments si concernée ;
- Ricacciu d'identità bancaria - Relevé d'identité bancaire.

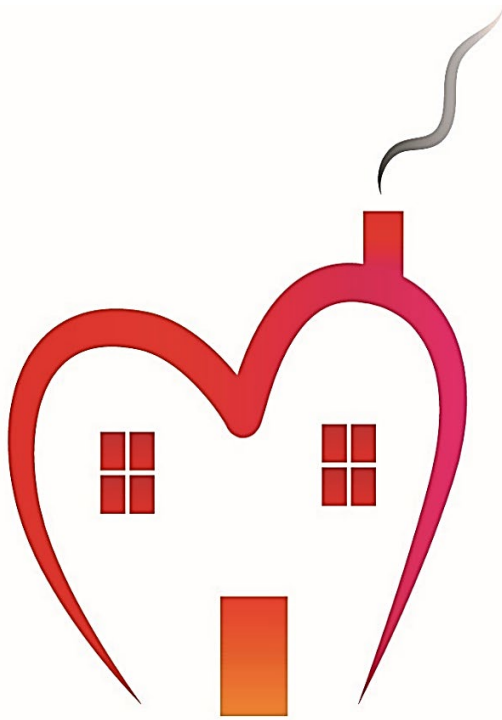
Altri pezzi sarani da pruducia pà una sizzioni lucali culligata à un associu nazionali, da parmetta di stabiliscia u ligamu trà di elli - Outre les pièces constitutives du dossier telles que figurant ci-dessus, la section locale rattachée à l'association nationale devra fournir tout document permettant d'établir le lien entre elles deux, à savoir :

- i publicazioni à u JO, ricivuti dichjarazioni in Prifittura (criazioni è casu mai mudificazioni) di l'associu nazionali ; i statuti in vigori è à ghjornu di l'associu nazionali - les parutions au JO, récépissés déclaration en Préfecture (création et modifications éventuelles) de l'association nationale; les statuts en vigueur et à jour de l'association nationale ;
- a dilibbarazioni di u Consigliu d'amministrazioni chì porta ciazioni di a sizzioni lucali - la délibération du Conseil d'administration portant création de la section locale ;
- un'attestazioni di l'associu nazionali chì indetta chì l'associu hè à ghjornu di i so obligazioni regulamintari - une attestation de l'association nationale indiquant que l'association est à jour de ses obligations réglementaires ;
- l'aggradimentu di u Presidenti nazionali o Presidenti di sizzioni chì attesta chì ùn devi fà nisuna dichjarazioni a sizzioni lucali pressu à a Prifittura, chì u funzionamentu di a sizzioni hè in cunfurmità incù l'ughjettu di a sedi nazionali, chì hè concessa à a sizzioni lucali di fà i dumandi di suvvinzioni diretta pressu à i cullittività publichi è di tucalli - l'agrément du Président national au Président de section attestant qu'aucune déclaration ne doit être effectuée auprès de la Préfecture par la section locale, que le fonctionnement de la section est conforme à l'objet du siège national, que la section locale est autorisée à solliciter directement des subventions auprès des collectivités publiques et à les percevoir.

Stamponi o suggillu di l'associu / Firma, suggillu ivintuali di u firmatoriu
Tampon ou cachet de l'association / Signature, suggillu ivintuali di u signataire

A FRATELLANZA

Boutique de la Solidarité
13 Rue Luce de Casabianca
20200 - BASTIA
Tél : 04.95.58.84.87
Siret : 404 193 625 00021



A Fratellanza

Boutique solidaire
11,13 rue de Luce de Casabianca
20200 BASTIA

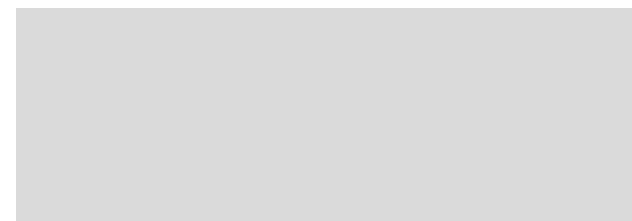
N° SIRET :404 193 625 00021

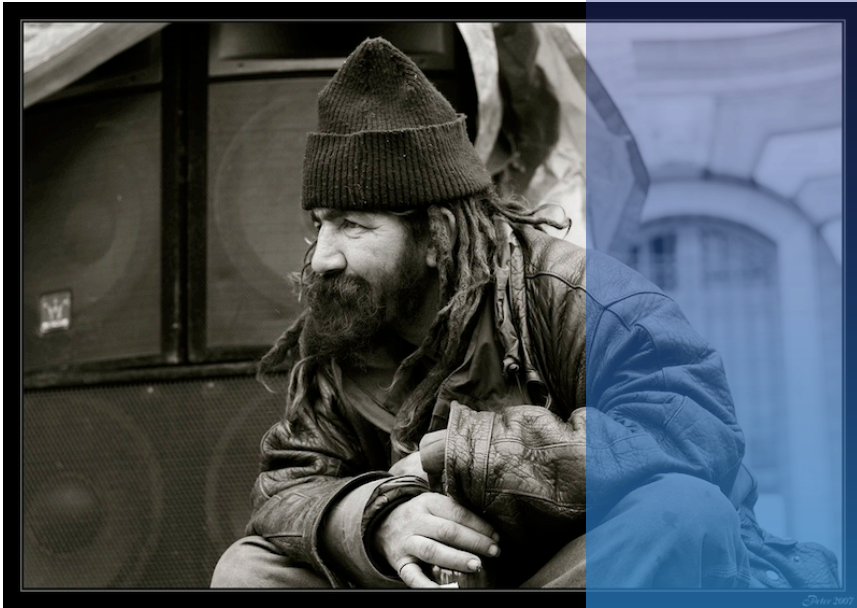
TEL : 04/95/58/84/87

MAIL : a.fratellanza@orange.fr

RAPPORT activité DE 2020

ASSOCIATION A FRATELLANZA
01/01/2021





INSTRUCTIONS

L'association dispose de :

- 1 accueil de jour sur 200 m2**
- 1 accueil de nuit de 13 places**
- 2 logements sociaux**



Accueil de jour

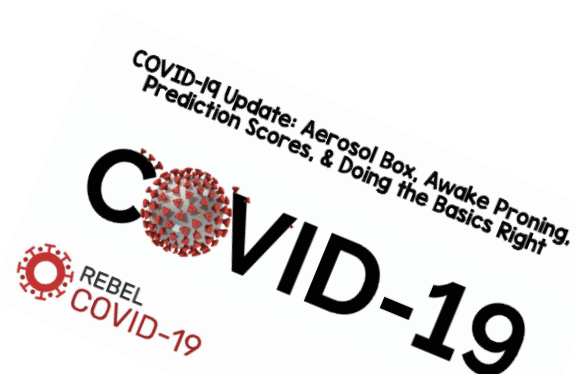
Un local 11,13 rue Luce de Casabianca

Locaux ouverts 7 jours sur 7, toute l'année.

De 8h à 19H30

En 2020 nos locaux ont enregistré 15 000 passages, soit une moyenne de 45 à 50 personnes par jour.





Sur l'année 2020

Malgré un confinement qui a amené à un transfert des accueillis en CHU de Toga il n'y a eu aucun foyer épidémique nous avons fermé l'accueil de jour sur une période d'environ de 3 mois ce qui à permit à l'association de mettre à jour son fichier accueillis

Investissement local

Suite à un deuxième confinement et a une nouvelle organisation l'association a dû investir avec l'accord de la DDCSPP de Haute-Corse a l'acquisition d'un local attenant à l'accueil de jour afin de garantir un espace suffisant pour garantir la distanciation sociale
L'association n'a pas enregistré de foyer de contamination à ce jour.



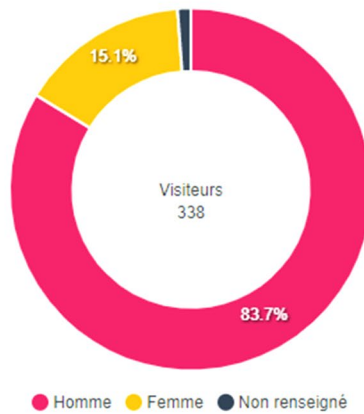


Diagnostic de l'accueil de jour

Population accueillie

Répartitions des genres

Total : 338



DESCRIPTION



Sur la période 2020, l'association a réinitialisé son fichier des personnes accueillies dans son accueil de jour à partir du 26 juillet 2020. A savoir que suite à la COVID-19 l'établissement a dû fermer ses portes pour la période du premier confinement.

DESCRIPTION



A ce jour, 338 personnes ont fréquenté l'accueil :
 -287 hommes
 -51 femmes

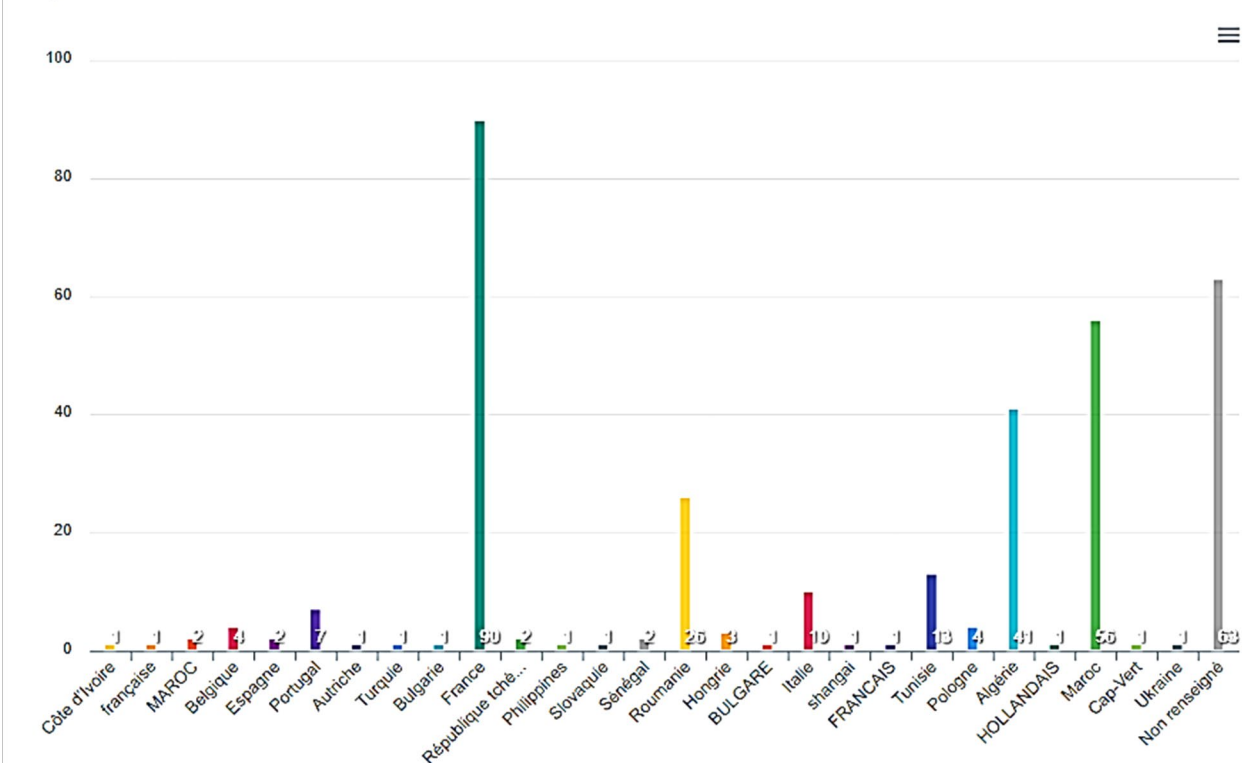


DESCRIPTION

Soit 15% de femmes, chiffre en augmentation

Population et nationalité

Répartitions des nationalités





DESCRIPTION

Sur la période 2020
-90 français
-90 pays du Maghreb
-26 pays de l'Est



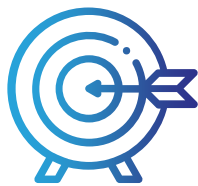
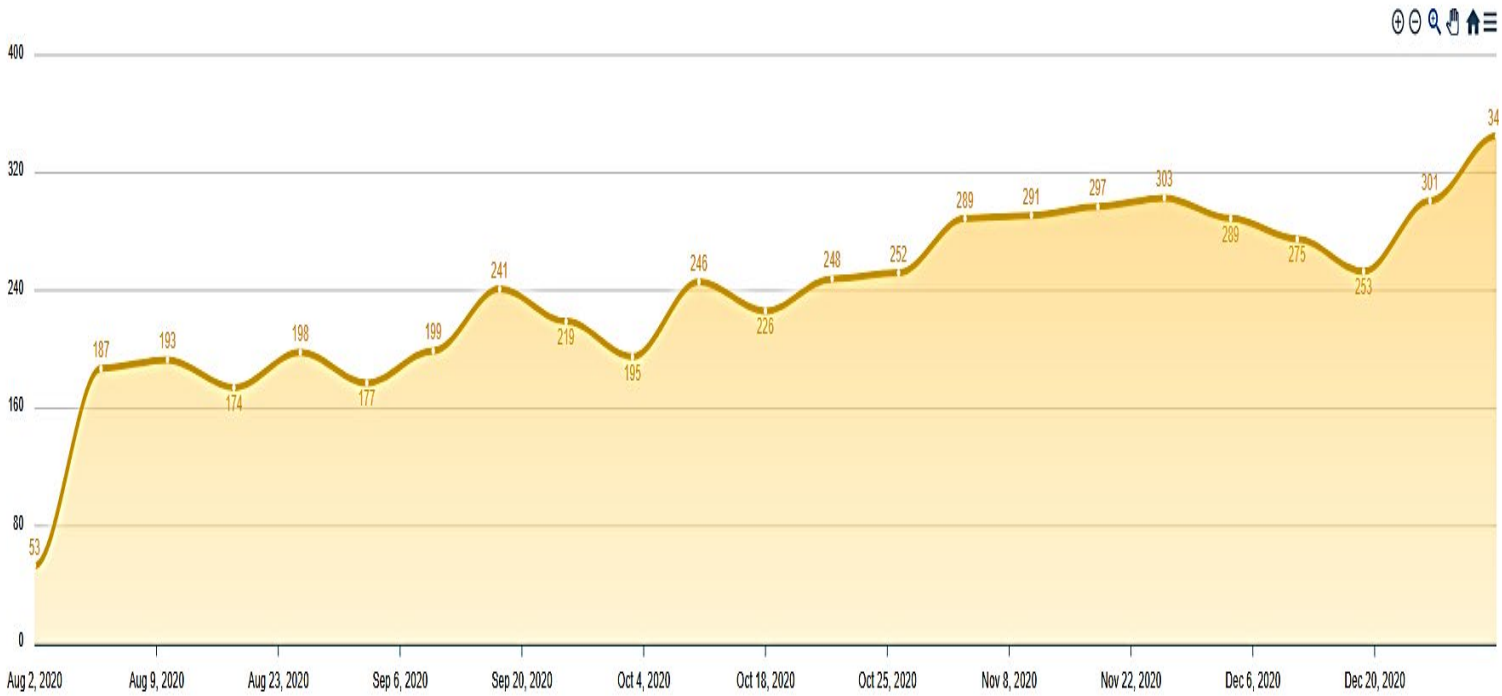
DESCRIPTION

Une constance sur les pays accueillis, à noter
une progression sur l'arrivée des pays de l'Est

Fréquentation 2020

Les présences

Total : 5451



DESCRIPTION

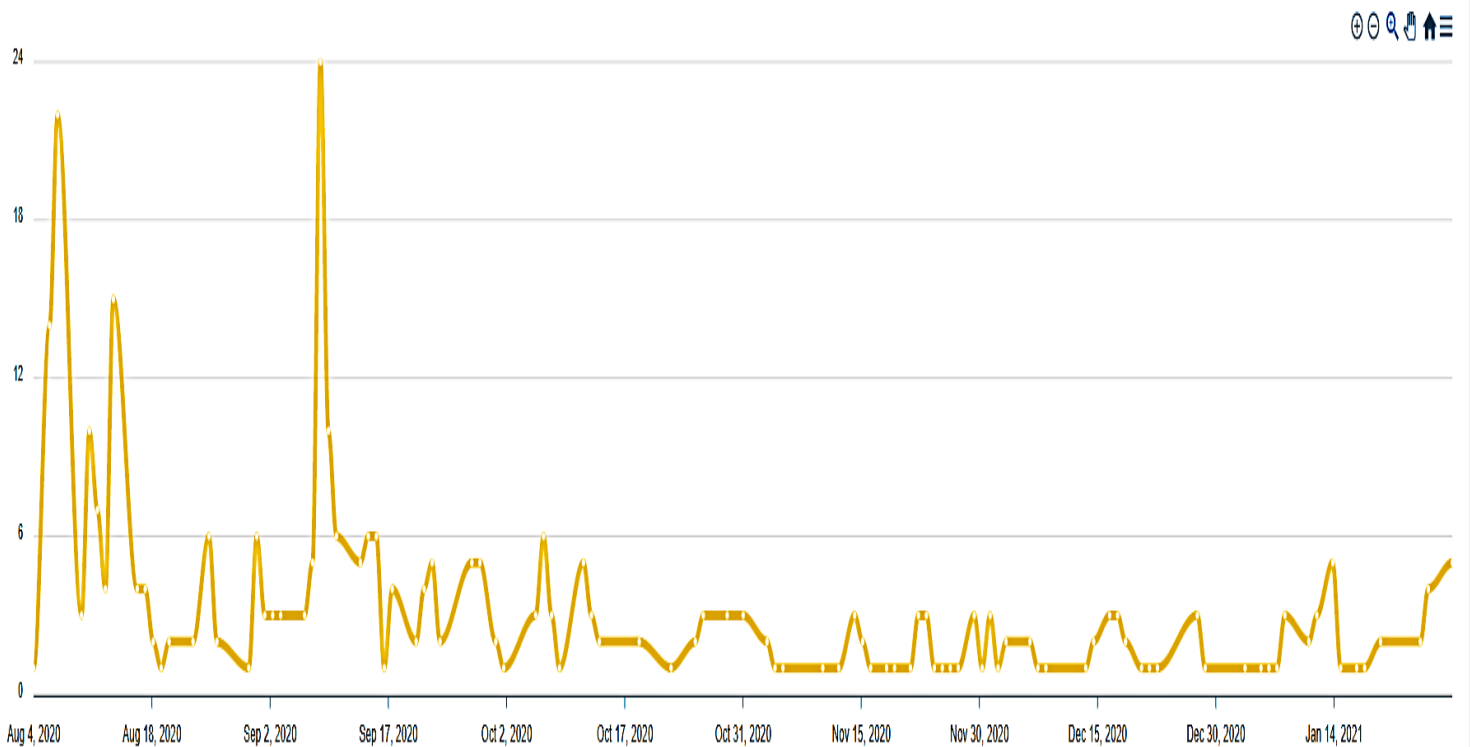
Sur la période 2020

5451 visites sur une période de 5 mois du fait de la fermeture de l'accueil de jour suite au premier confinement et à la mise en place d'un logiciel propre à l'association depuis le mois d'Août.

Nouveaux visiteurs 2020

Nouveaux visiteurs

Total : 338



DESCRIPTION

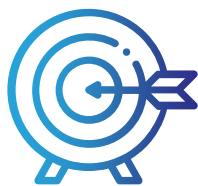
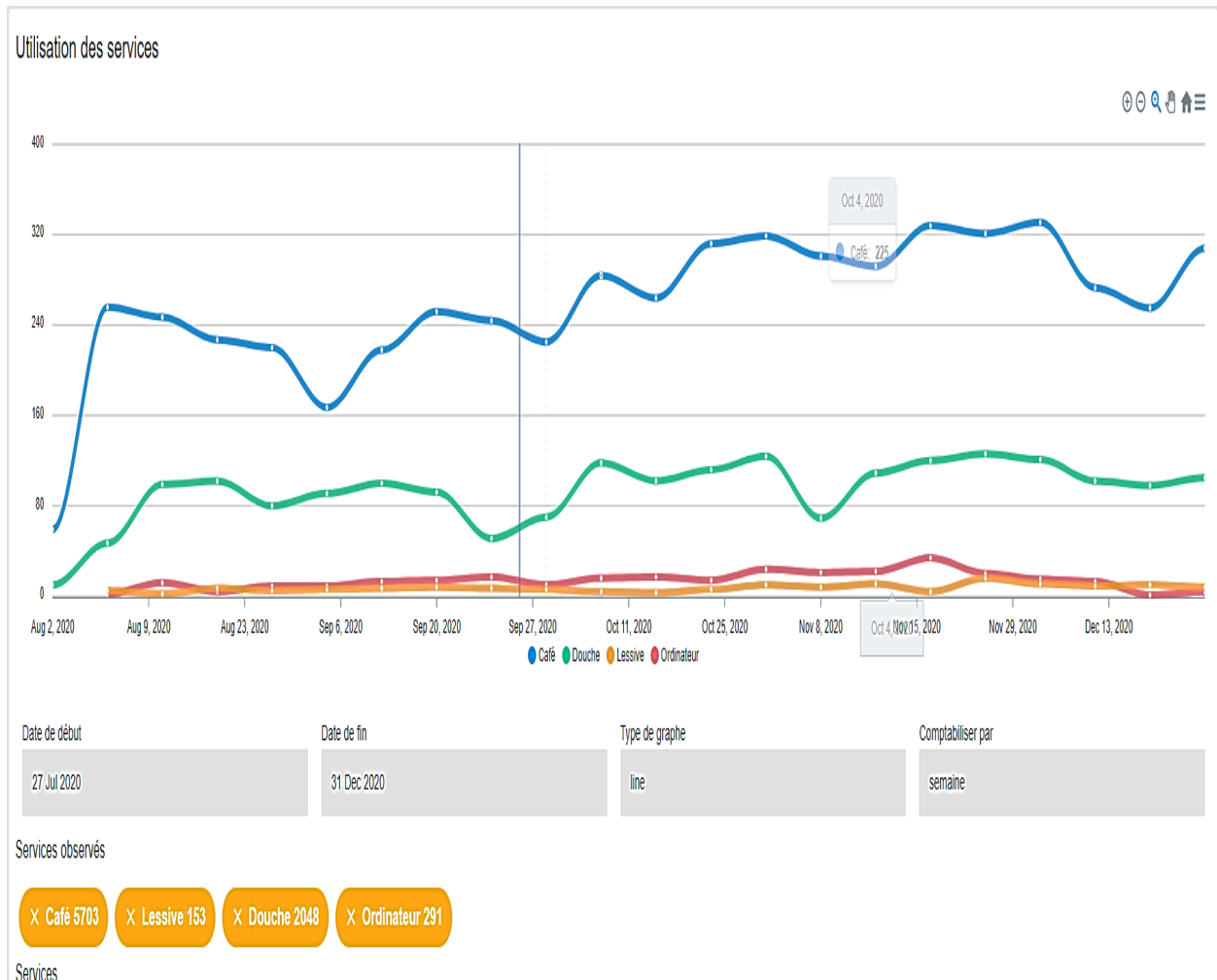
Sur la période 2020

-338 personnes dans la base de données

De Août à septembre réenregistrement des accueillis

-A partir de septembre en moyenne 8 nouveaux accueillis /mois

Utilisation des services



DESCRIPTION

Sur la période 2020 sur l'ensemble des prestations on constate une progression sur l'année, notamment sur les lessives et PAM. Un dossier de laverie sociale « mes cliques et mes claques » en partenariat avec l'association ALFA et association Partage a été crée pour des laveries, friperies (économie circulaire) et consignes adaptées aux besoins des personnes en grande marginalité

Domiciliation 2020

1. DOMICILIÉS PAR STATUT AU 31/12/2020

Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droit	247
Nombre de domiciliés	247
Nombre d'ayants-droit	0
Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge	
Majeurs	247
Mineurs	0
Nombre de domiciliés actifs par type de ménage	
Couple avec enfant(s)	2
Couple sans enfant	5
Femme isolée avec enfant(s)	3
Femme isolée sans enfant	41
Homme isolé avec enfant(s)	3
Homme isolé sans enfant	193
Situation résidentielle	
Domicile mobile (ex : caravane)	4
Hébergement social (sans service courrier)	40
Hébergé chez un tiers	179
Hôtel	1
Sans abris / Squat	19
Autre	3
	1
Cause de l'instabilité de logement	
Autre	4
Errance	4
Expulsion	3
Hébergé, mais ne peut justifier d'une adresse	209
Personnes itinérantes	3
Rupture familiale et/ou conjugale	20
Sortie d'une structure d'hébergement	1
Violence familiale et/ou conjugale	1

2. Activité du 01/01/2020 au 31/12/2020

Nombre d'attestations d'élection de domicile délivrées	186
Dont premières demandes conclues par une attestation d'élection de domicile	131
Dont renouvellements	55

Total radiations **91**

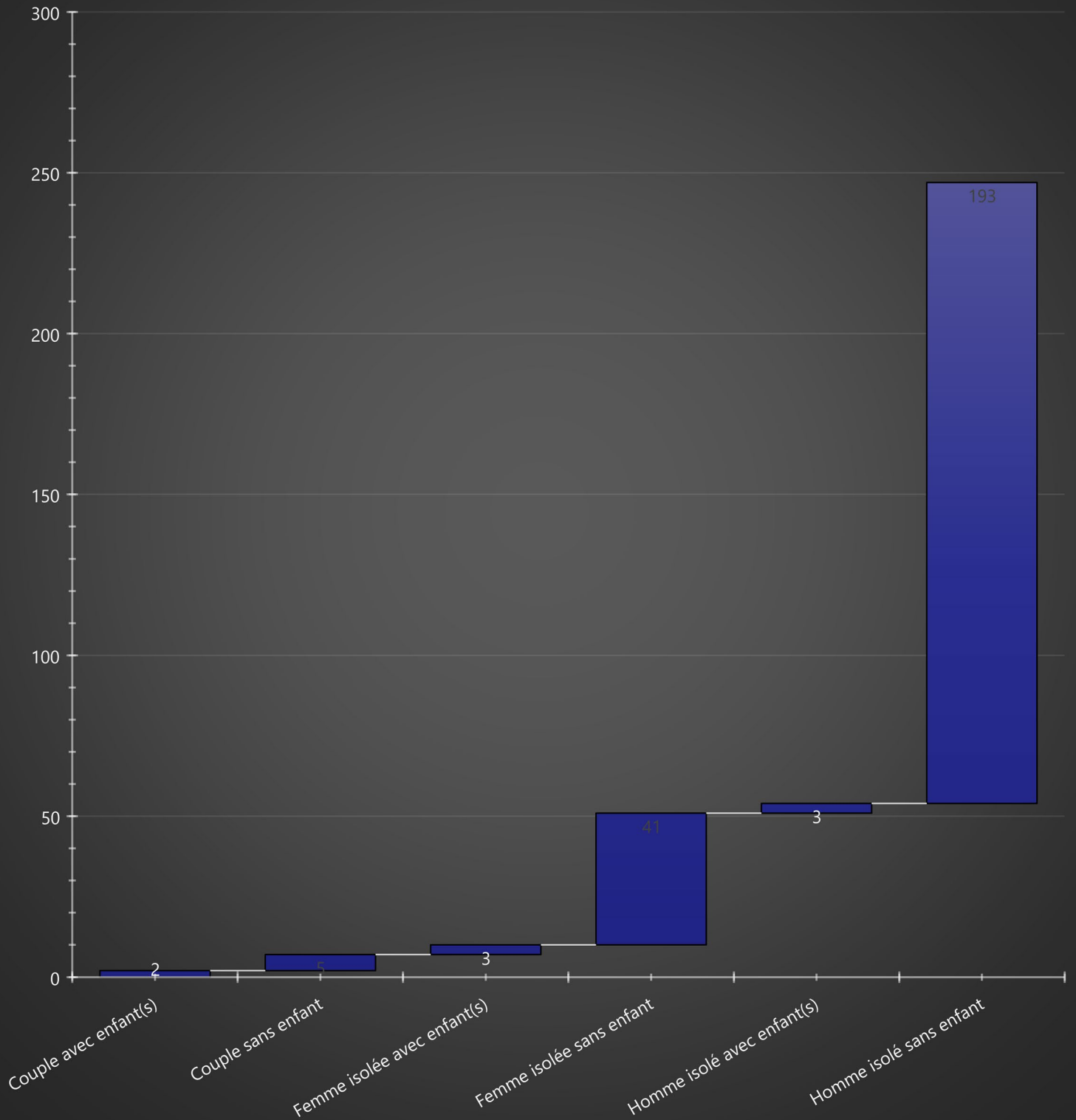
À la demande de la personne	9
Plus de lien avec la commune	2
La domiciliation est arrivée à échéance (1 an) et son renouvellement n'a pas été sollicité	13
Non-manifestation de la personne pendant plus de 3 mois consécutifs	66
Non-respect du règlement	0
Entrée dans un logement/hébergement stable	0
Entrée dans un logement/hébergement stable	1
Nombre de demandes refusées	0
En dehors des critères du public domicilié	0
Absence de lien avec la commune	0
Nombre maximal domiciliations atteint	0
Autre motif	0
Répartition des orientations	0
Orientation vers Organisme agréé	0

3. Total des interactions du 01/01/2020 au 31/12/2020

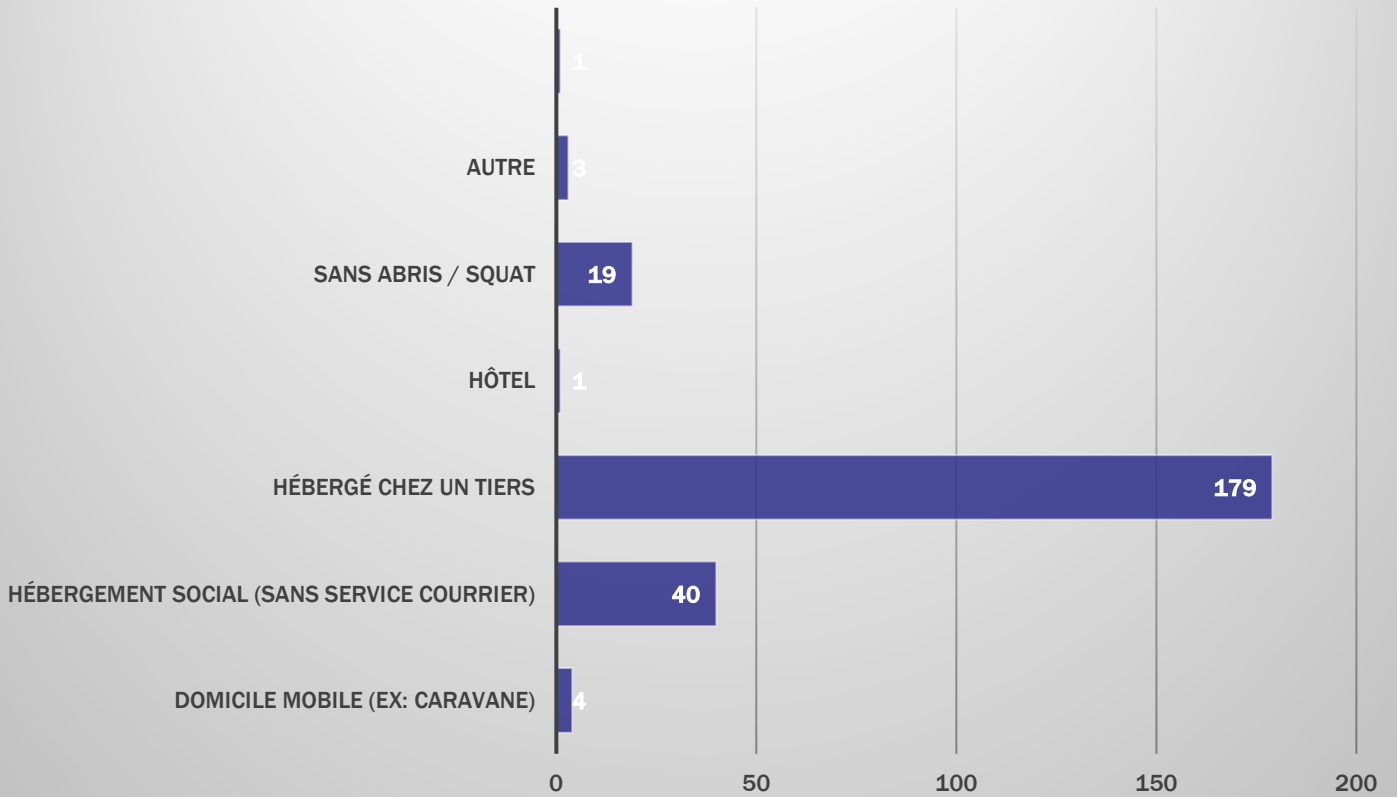
Appel téléphonique	12
Colis enregistré	2
Colis remis	3
Courrier enregistré	150
Courrier remis	258
Avis de passage enregistré	1
Avis de passage remis	0
Passage enregistré	166

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage

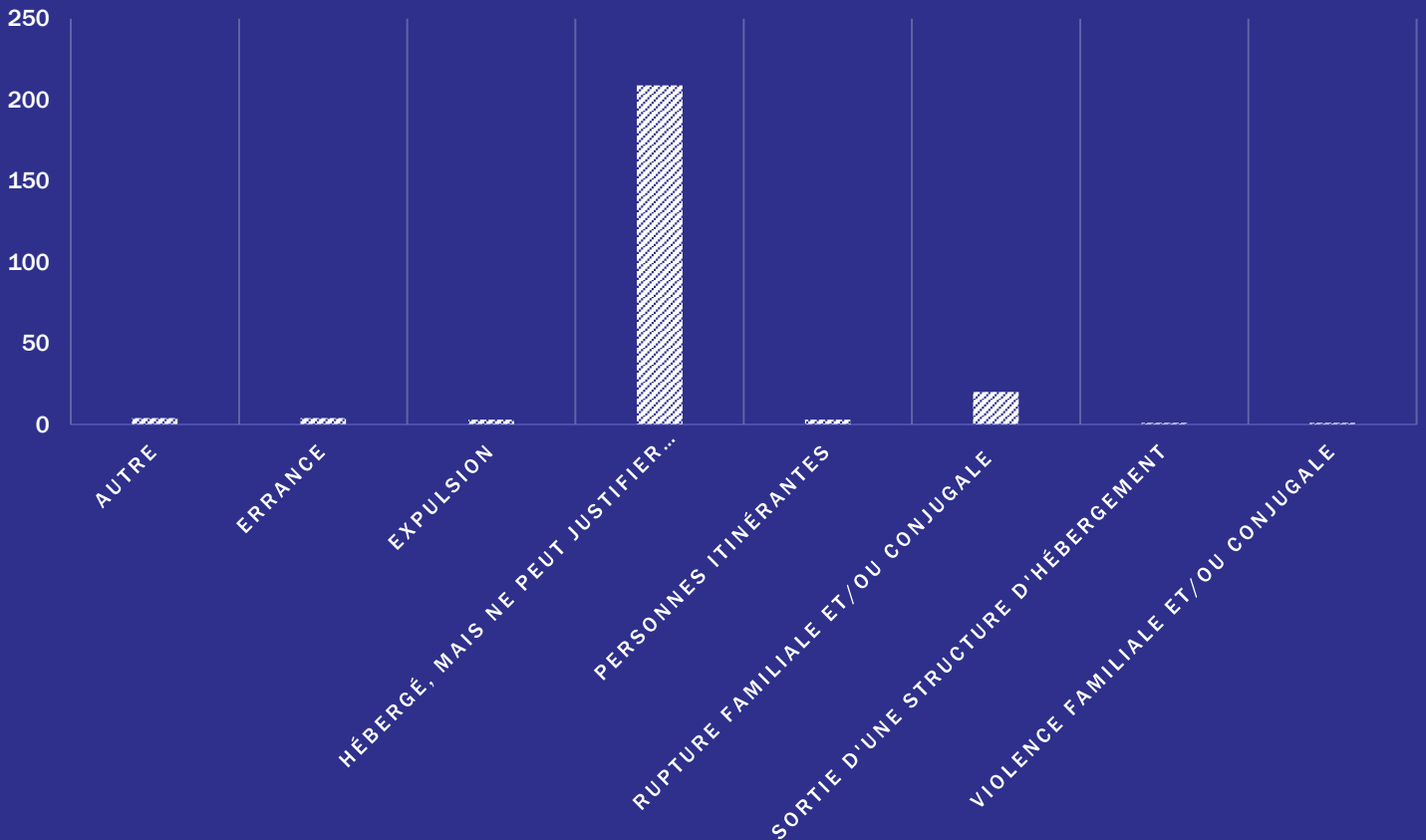
■ Hausse ■ Baisse ■ Total



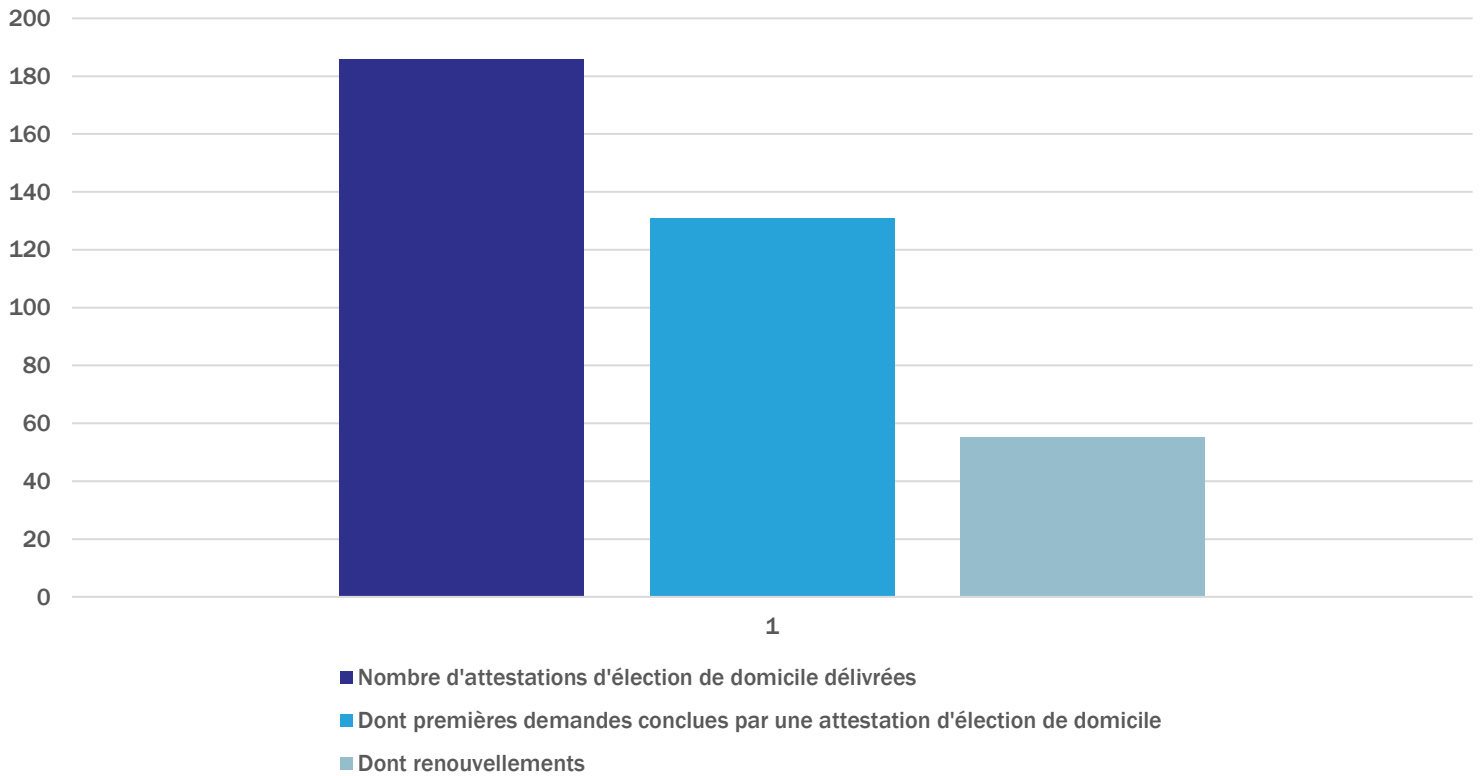
Situation résidentielle



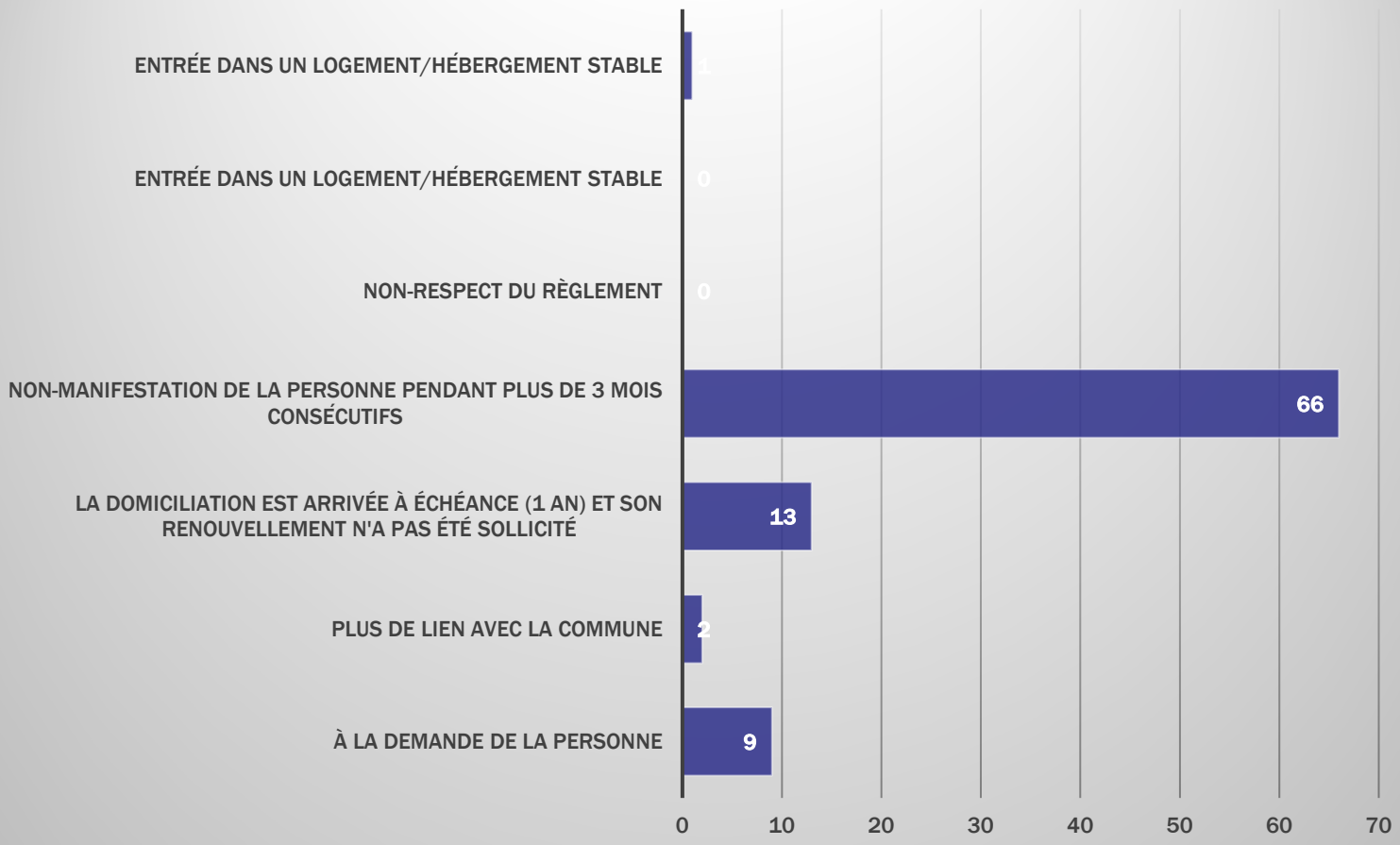
CAUSE DE L'INSTABILITÉ DE LOGEMENT

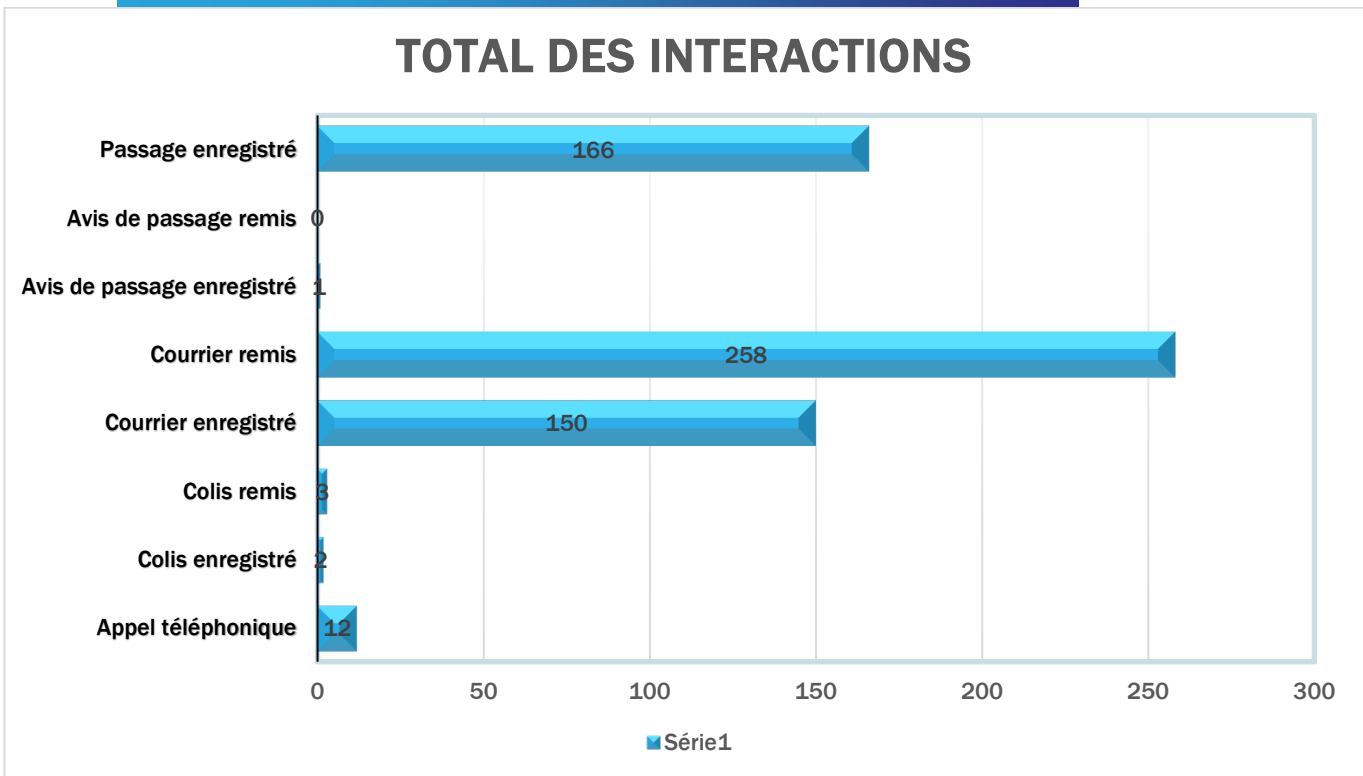


Activité du 01/01/2020 au 31/12/2020



Total radiations





Accueil de nuit CHU 2020

On constate un taux d'occupation de 88% sur l'année, soit une augmentation de 6% par rapport à la N-1 chiffre en constante croissance avec une stabilité du public féminin, on constate l'arrivée de couple dans l'accueil.

L'accueil de nuit évolue en nombre de nuitées, à noter que cette progression est limitée par la saturation des installations disponibles dans les conditions actuelles

<i>Données</i>	<i>nbre</i>	<i>Taux</i>
Nuitées	3830	88%

RAPPORT ACTIVITE 2020

Refus (complet)	27	8%
Personnes accueillies	89	
Dont Hommes	74	81%
Dont femmes	15	17%
Dont Couple	1	2%
Moy.d'age (ans)	48	
Moy durée de séjour (jours)	44	

Nationalité

France	35
Roumanie	15
Maroc	12
Algérie	5
Sénégal	5
Italie	3
Pays-Bas	2
Tunisie	2
Portugal	2
Allemagne	1
Belgique	1
Turquie	1
Liban	1
Rep Tchèque	1
Pérou	1
Pologne	1

